



## PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE L'ACTION LOCALE

Service de la citoyenneté et des collectivités territoriales

Bureau de la Citoyenneté

### ELECTIONS LEGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017

#### LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'article R 28 du code électoral ;

Vu la circulaire n° NOR : INTA1714249C du Ministre de l'intérieur en date du 11 mai 2017 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

#### ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des panneaux d'affichage relatif aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 19 mai 2017 par le représentant de l'État.

Pour la 3ème circonscription

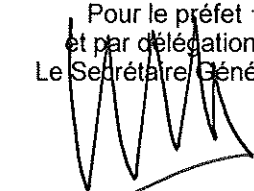
N°	NOM et Prénom du candidat	NOM et Prénom du remplaçant
1	Monsieur LUX Pierre	Madame KRAL Françoise
2	Monsieur SUARDI Didier	Madame VALLAD Dolorès
3	Monsieur LE NENAN Arnaud	Monsieur ANDRE Jean-Luc
4	Madame JOLIVET Annick	Monsieur VOLZ Jonathan
5	Madame DOLCEMASCOLO Céline	Monsieur PLUNTZ Sébastien
6	Monsieur ECKERT Christian	Monsieur FOURNEL Jean-Marc
7	Madame VAUTRIN Christiane	Monsieur GIRARD Pierre
8	Madame GIRARDET Cécile	Monsieur MAILLARD Pierre-Henri
9	Monsieur SERVAGI Mathieu	Madame AUBRION Sandrine
10	Madame SADOUNE Sonia	Monsieur BERMAND Jean-Marie
11	Monsieur AGOPIANTZ Mikaël	Monsieur BERLEMONT Eric
12	Monsieur ZOLFO Patrice	Madame LEGUS Marie
13	Monsieur LEON Jean-Marc	Monsieur SPIZAK Pierrick
14	Monsieur DI LUIGI Walter	Monsieur PAPARUSSO Yves
15	Monsieur PALUSZKIEWICZ Xavier	Madame RELATIVO Soraya

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à chacun des maires du département ainsi qu'à chaque candidat.

Nancy, le 19 mai 2017

Le préfet

Pour le préfet  
et par déléation,  
Le Secrétaire Général,

  
Jean-François RAFFY